

Destinataire : Chercheurs / Assistants de recherche

Expéditeur : Nathalie Tessier
Cheffe de service aux opérations

Date : 21-04-2023

Objet : Procédures avec des animaux au pavillon Claudine D'Amours

Bonjour,

Court message pour vous informer que suite à la dernière visite d'accréditation du Conseil Canadien pour la Protection des Animaux, nous avons été informés de changements au niveau de leurs lignes directrices et qu'il n'est maintenant plus possible d'héberger des animaux pour une période de plus de 12 heures hors de l'animalerie.

Nous avons donc dû modifier le formulaire F-03 de transport des animaux vers la salle terminale de l'animalerie au pavillon Claudine D'Amours et les procédures devront à partir de maintenant se faire dans la même journée.

Les animaux seront toujours transportés le matin et le formulaire devra, comme auparavant, être acheminé à l'animalerie 48 heures à l'avance pour permettre ainsi au personnel de préparer les cages.

Le nouveau formulaire ainsi que la PNF associée ont été ajoutés dans l'intranet sous « Enseignement, recherche et innovation » / « recherche » / « plateaux techniques » / « animalerie » / « formulaire ». Je vous rappelle que vous pouvez accéder à l'intranet aussi en utilisant le lien extranet suivant (nom d'utilisateur : ciuss et mot de passe : cemtl) <http://extranetcemtl.cemtl.rtss.qc.ca/>. Le formulaire a également été ajouté dans le P: \ fichiers communs \ animalerie \ formulaires.

Merci de votre habituelle collaboration
Bonne journée

